



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2026

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **42**

- représentés : **4**

TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 1^{er} octobre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Anne-Marie SEYFRITZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> - Mme Nathalie EBENER, Adjointe	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> Mme Caroline PFISTER, Maire Mme Aude GASPAROTTO, Adjointe M. Joseph GLADY, Adjoint. Mme Stéphanie SAOULIAK, Cons. Mun. M. Arnaud THIEBAUT, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Sébastien CLEMENT, Maire Mme Catherine STROH, Adjointe	-
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	-
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Pascal BAUER, Maire Mme Sylvie ROECK, Adjointe M. Roland JOST, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Léa SCHACH, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Nathalie HUMMEL, Adjointe	- M. Gilbert STECK, Adjoint Mme Thyphaine LEFORT, Cons. Mun. M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle EGHermanne, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Maire M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Jean-Luc WEICKERT, Cons. Mun.	M. Nicolas HITIER, Cons. Mun. Mme Virginie MALHÔA, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> - -
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire M. Emmanuel GOETSCHY, Adjoint

Membres représentés :

M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
M. Denis TOURNEMAINE	ayant donné procuration à Mme Nathalie EBENER
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à M. Julien HAEGY

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Claudio FAZIO, Conseiller Municipal de MUTZIG
Mme Mélanie MORE-DESIRÉ, Adjointe de STILL

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Etienne STROH, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Accusé de réception en préfecture
067-246701064-20261001-DE-26-88-DE
Date de réception préfecture : 02/10/2026

N° 26-88

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU** la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- VU** sa délibération N° 26-44 du 16 avril 2026, confiant au Président et pour la durée du mandat, des délégations permanentes, conformément à l'alinéa 6 de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** par ailleurs, le dernier alinéa de l'article L.5211-10 du même Code disposant que « *lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant* » ;

prend acte

des décisions prises, par le Président, depuis le 20 février 2026, dans le cadre des délégations permanentes qui lui ont été confiées par délibération N° 26-44 du 16 avril 2026, à savoir :

Marchés publics attribués :

- Marché 2026S002 : Etude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales, le 26/05/2026 ; durée : 12 mois ; montant : 36.100,00 € HC ; Entreprise INFRA SERVICES
- Marché 2026F003 : Marché subséquent électricité 3-36 KVA pour l'année 2028 pour les sites C5 (petit bâtiment), le 11/03/2026 ; durée : 1 an, en groupement de commande ; Montant : 230.545,72 € HT ; Entreprise : Electricité de Strasbourg
- Marché 2026F004 : Marché subséquent électricité 3-36 KVA pour l'année 2028 pour les sites EP (éclairage public), le 11/03/2026 ; durée : 1 an, en groupement de commande ; Montant : 219.749,12 € HT ; Entreprise : Electricité de Strasbourg
- Marché 2026S005 : Mutualisation des systèmes d'impression, le 11/09/2026 ; en groupement de commande ; durée : 5 ans à compter de la notification ; montant : 469 715,30 € HT ; Entreprise : KIRCHNER
- Marché 2026T006 : Relance du lot 12 : Façades Pierres Enduits pour la construction de la nouvelle piscine de Mutzig, le 10/06/2026 ; Montant : 410.703,00 € HT ; Entreprise DEOBAT
- Marché 2026T008 : Accord-cadre à bons de commande pour les travaux de réhabilitation des canalisation suite à des inspections télévisuelles, le 11/06/2026 ; montant maximum pour 4 ans : 4.000.000 € HT ; Entreprise : AXEO TP
- Marché 2026S009 : Etude d'implantation commerciale pour le Village de Loisirs, le 20/02/2026 ; Montant : 9.775 € HT ; Entreprise : LESTOUX & ASSOCIES
- Marché 2026T010 : Commune de Heiligenberg - Rue principale, Niederweg et Oberweg - Travaux de renforcement de l'assainissement et la rénovation de l'eau potable et réaménagement de la voirie – en groupement de commande avec la commune de Heiligenberg, le 10/06/2026 ; durée : 150 jours ; Montant 1.048.829,43 € HT ; Entreprise : EUROVIA
- Marché 2026S011 : Mission Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de Heiligenberg phase 3, rues Principale, Neuve, Oberweg et Niederweg, le 21/04/2026 ; durée : 150 jours ; Montant 3.150 € HT ; Entreprise : ADC EST
- Marché 2026T012 : Commune de Mutzig - Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, le 16/06/2026 ; durée : 17 semaines ; Montant : 394.885 € HT ; Entreprise : ARKEDIA
- Marché 2026S013 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Marché électricité supérieure à 36 KVA, le 06/05/2026 ; durée 4 ans ; Montant : 5.200 € HT ; Entreprise : **STUDEN**

Avenants aux publics passés :

- d'assainissement au niveau de la rue de la Liberté à Duttlenheim :
 - Réalisation de travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans la place du Jeu des Enfants (PN1 à PN7),
 - Dépose et repose à neuf de tampons sur la RD147 (PN8)Réduction de 23.577,20 € HT, soit – 8,9 % du montant du marché
- Marché 2026T010 : Commune de Heiligenberg - Rue principale, Niederweg et Oberweg - Travaux de renforcement de l'assainissement et la rénovation de l'eau potable et réaménagement de la voirie – en groupement avec la commune de Heiligenberg, le 31/08/2026 : répartition des montants avec les différentes maîtrises d'ouvrage ; aucune incidence financière.
- Marché 2025S014-7 : Prestations d'assurances – Lot n°7 : Ciber Risques, le 19/08/2026 : Substitution d'un cocontractant. A compter du 1^{er} janvier 2027, le porteur du risque sera SOMPO SI INSURANCE. Le nouveau groupement pour le lot n°7 : ASSURANCE CYBER RISQUES sera le groupement SARRE MOSELLE, DATTAK et SOMPO ; aucune incidence financière.

Ouvertures de compte à terme et placements des fonds provenant des cessions immobilières réalisés :

• N°292268

Date d'ouverture	17 juillet 2026
Montant du placement en euros	1 201 000,00 €.
Durée du placement	12 mois
Taux d'intérêt	2,53%

• N°292369

Date d'ouverture	21 juillet 2026
Montant du placement en euros	1 312 000,00 €.
Durée du placement	12 mois
Taux d'intérêt	2,53%

• N°292672

Date d'ouverture	6 août 2026
Montant du placement en euros	5 199 000,00 €.
Durée du placement	12 mois
Taux d'intérêt	2,70%

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Laetitia MARTZ

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 02 octobre 2026
- publication sur le site internet le : 02 octobre 2026